

Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

Le mardi 26 Mars 2019 à 20H00 Salle Multi-Activités

Date de la convocation : 21 Mars 2019

Date d'affichage : 21 mars 2019

Nombre de membres en exercice :**19**

Nombre de membres présents :**14**

Nombre de suffrages exprimés :**16**

Membres du conseil : Gérard LESCIEUX - Jacques BLEJA - Pascal DEBRUYNE - Laëtitia DEFEVER
Bernadette DELOBELLE - Christiane DEPREY - Ludovic FONTAINE - Bruno FOULON
Sylvie LANDSWEERDT - Bernard LAMS - Jean-Marc LUTIC - Patricia RIZZO - Martine VANDEWALLE
Jean-Pierre VERCRUYSSSE.

Monsieur G. DUBOIS : Secrétaire général de mairie

Absents :

Mme Brigitte BODDAERT

Mme Fabienne SENICOURT avec procuration à Mr le Maire

Mme Odile CAILLIAU avec procuration à Mr Pascal DEBRUYNE

Mr Yann BERNERY

Mme Caroline ZAITZEV-LAURENS

Désignation du secrétaire de séance : Mme Laëtitia DEFEVER

Monsieur Jean-Pierre VERCRUYSSSE demande la parole pour s'exprimer suite à la lettre de démission de monsieur Bernard LAMS :

Il confirme que c'est bien Bernard LAMS qui a proposé de lui livrer du bois provenant des travaux d'élagage. Il désigne l'élagueur et monsieur Emmanuel THOMAS comme témoins de la proposition et réaffirme qu'il n'a à aucun moment effectué de demande. Dans ses propos, il fait référence au courrier de Bernard LAMS accusant le Maire d'avoir offert du bois à d'autres personnes dont il connaît les noms !
« *C'est de la discrimination, je suis un contribuable comme les autres* » dit-il et poursuit « *Les codes d'éthique et de déontologie évoqués par le maire, je m'assois d'sus ! C'est choquant* »

« *Les élus ont mieux à faire comme par exemple :*

Le non-respect des permis de construire que l'on couvre, les clôtures, l'installation de boîtes aux lettres rue des fleurs ou plus exactement impasse Serge DUYCK !!!

Existence illégale d'entreprise au Petit Millebrugghe, commerce d'animaux, chemin piéton vers BERGUES.

Indemnités des élus appliquées avant la délibération votée du conseil municipal, convocation d'agents grévistes etc... Cette liste n'est pas exhaustive.

Je plains les élus de la majorité. Bernard est le troisième conseiller délégué qui démissionne, pourtant il faisait son travail. Bonjour l'ambiance !!! Et tout cela pour quelques morceaux de bois.

Un conseiller délégué m'a dit « un seul mandat suffit » Cette situation me rend triste, comme vous le faites remarquer très souvent, je suis un élu de l'opposition, mais je suis bien dans ma peau !!! Pendant 19 ans, j'ai été à la tête de la commune, personne ne peut me reprocher d'avoir agi comme cela. Je dirigeais certes, mais je n'ai jamais provoqué de démission comme cela. Sourire devant et mordre dans le dos, je connais, mais cela ne dure jamais »

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 19/03/2018 : (A reporter au prochain CM)

2) Signature du registre des délibérations 2018-62 à 2018-69 :

- 2019-01 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1er Décembre 2018.
- 2019-02 : SIECF - Travaux investissement d'Eclairage Public – Parking de la salle multi – activités
- 2019-03 : SIECF - Travaux d'Effacement et d'Enfouissement route de l'Eglise et route de Bergues.
- 2019-04 : SIECF – Cotisations communales au titre de l'année 2019.
- 2019-05 : SIECF - Demande de Subvention MDE 2019 – Remplir des menuiseries Ext de l'école
- 2019-06 : SIDEN SIAN - Fiscalisation de la contribution « DECI » 2019.
- 2019-07 : SIDEN SIAN - Modification des statuts.
- 2019-08 : CCHF - Programmation 2019 de voiries et avancement du PLUI
- 2019-09 : Création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet
- 2019-10 : Création d'un poste d'Adjoint administratif Principal de 2e classe à temps complet.
- 2019-11 : Création d'un poste d'Adjoint administratif à temps non complet (28/35).
- 2019-12 : Création d'un poste d'Adjoint d'Animation à 32 heures / semaine
- 2019-13 : Délibération autorisant le recrutement d'agents non titulaires saisonniers ou occasionnels
- 2019-14 : Révision du PPI du CNPE de GRAVELINES
- 2019-15 : Indemnité des élus à compter du 1^{er} janvier 2019
- 2019-16 : Décision de l'ordonnateur N°1 Virements de crédit 1 exercice 2018
- 2019-17 : Urbanisme Habitat et Environnement
- 2019-18 : Questions et informations diverses

3) Comptabilité et Finances :

➤ Compte de Gestion 2018

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur, le conseil municipal par 14 Voix pour, 2 Abstentions, 0 Contre, adopte le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2018

➤ Compte Administratif 2018, Affectation et reprise du résultat
Monsieur Le Maire ne participe pas au vote

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jacques BLEJA, Premier Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se présenter comme suit

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		243 778.37 €	96 024.86 €	
Part affectée à				98 224.86 €

l'investissement				
Opérations de l'exercice	1 456 565.26 €	1 578 095.12 €	235 881.22 €	231 189.62 €
Totaux	1 456 565.26 €	1 812 873.49 €	331 906.08 €	329 414.48 €
Résultat de clôture		356 308.23 €	2 491.60 €	

Besoin de financement : 2 491.60 €

Restes à réaliser dépenses:10 600 €

Besoin total de financement : 13 091.60 €

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros, propose d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement : 213 091.60 € au compte 1068 (recette d'investissement),
143 216.63 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 Voix Pour, 2 Abstentions, 0 Contre

Adopte le compte administratif de l'exercice 2018 et affecte les sommes ci-dessus indiquées.

➤ Vote du taux d'imposition 2019

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 971 448 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Fixe les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :

TAXES	Taux N-1	Taux année en cours	BASES	PRODUIT
T.H	13.00 %	13.00 %	1 397 000 €	181 610 €
T.F.B	20.87 %	20.87 %	3 612 000 €	753 824 €
T.F.N.B	38.11 %	38.11 %	94500 €	36 014 €
T.P.U				
Total Art 7311				971 448 €

➤ Subventions de fonctionnement aux associations

Monsieur Jacques BLEJA, Premier Adjoint en charge des finances indique que l'ensemble des demandes de subventions ont fait l'objet d'un examen en commission des finances,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le conseil municipal, à l'unanimité attribue les subventions suivantes pour l'exercice 2019

Amicale donneurs de sang	Association	150.00
Amicale du personnel CCHF	Association	1 000.00
ARDEVA	Association	100.00
Association du souvenir	Association	
Basket club biernois	Association	4 000.00
Bieme Arts martiaux	Association	
Bouvier club maritime	Association	1 000.00
Comité des fêtes	Association	7 500.00
DDEN BERGUES	Association	50.00
Diatonic	Association	1 500.00
Football Club Biemois	Association	2 500.00
La Flandre verdoyante et Fleurie	Association	129.22
Les clowns de l'espoir	Association	300.00
Les doigts d'or	Association	600.00
Ping Pong Club Bieme	Association	900.00
Union colombophile bergues	Association	300.00
USEP BERGUES	Association	
USM Dauphins	Association	
Club de la Colme	Association	
Dynamik Attitude 59	Association	2 000.00
Feet on fire	Association	
PARENTS DELEVES	Association	800.00
MAM Graines d'Eveil	Association	600.00
SOLEX IN FLANDRES	Association	
LES FOUS CHANTANTS	Association	
APF France Handicap	Association	100.00
Les Restaurants du coeur	Association	300.00
Cobergher on the move	Association	200.00
au delà du cancer	Association	50.00

➤ Politique d'accès aux sports

Monsieur Jacques BLEJA, premier Adjoint, rappelle la mise en place de la politique d'accès aux sports et le franc succès obtenu auprès des familles depuis son lancement.

Aussi, il est proposé aux édiles de reconduire cette politique pour l'année 2019 en tenant compte de la conjoncture actuelle qui est celle d'une baisse importante des dotations.

Le conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des personnes présentes et représentées, la reconduction de cette politique d'accès aux sports pour l'année 2019.

➤ Budget 2019

Considérant l'obligation de voter le Budget primitif avant le début de l'année de l'exercice auquel il se rapporte (art 7 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982), Monsieur Gérard LESCIEUX, Maire, expose au conseil les conditions de préparation du Budget primitif 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix Pour, 2 abstentions, 0 Contre, adopte le Budget de Primitif de l'exercice 2019 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes €
Section investissement	273 491.60 €	273 491.60 €

	Dont 10 600 € de restes à réaliser	Dont 213 461.60 € Réserves – excédent de fonctionnement capitalisés
Section fonctionnement	1 679 702.63	1 679 702.63
TOTAL	1 953 194.23	1 953 194.23

001 D 2 491.60 €,

002 R : 143 216.63 €,

1068 R : 213 091.60 € excédent de fonctionnement capitalisé

4) Ressources Humaines :

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'Adjoint d'animation à temps non complet, à raison de 32/35èmes (fraction de temps complet), à ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux au(x) grade(s) d'Adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C,

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Encadrement et surveillance de groupes d'enfants en Accueil périscolaire et Accueils Collectifs de Mineurs, animation, ...

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

La modification du tableau des emplois à compter du 26 mars 2019.

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint d'animation.

5) Urbanisme et Environnement :

- Compte-rendu de la Commission Municipale d'Urbanisme du 20 Mars 2019 (Projection)

Présentation de la synthèse suite aux différents critères applicables et propositions d'urbanisation par les services de l'AGUR. Une commission municipale d'urbanisme élargie est programmée le jeudi 25 avril à 19H00 en mairie. Le document de présentation sera transmis préalablement.

6) Intercommunalité et Syndicats :

- CCHF : Compétence Eau à partir du 01 juillet 2019 (Lecture du courrier du 18 mars 2019)

Considérant la possibilité accordée aux communes membres d'une communauté de communes, de s'opposer au transfert automatique de ces compétences au 1er janvier 2020 et de le reporter au 1er janvier 2026 lorsque au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent avant le 1er juillet 2019 dans ce sens ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

- **DECIDE de s'opposer au transfert automatique de la compétence eau** à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre au 1er janvier 2020,

7) Questions et Informations diverses :

➤ Compte-Rendu du Conseil d'École du vendredi 22 mars

- Obligation scolaire pour les 3 ans, dortoir actuel limité à 25 lits. Effectif au 22 mars est de 174 élèves
- Projet d'école 2018/2022 : Garantir les savoirs fondamentaux, Développer l'ouverture au monde et Améliorer les échanges entre les élèves (Climat scolaire)
- Problème de maître-nageur à la piscine. Rumeur d'un transfert des classes de CM1 et CL2 vers le collège, Droit de grève et préavis, Remplacement du photocopieur, Parcours du cœur scolaire le 17 mai 2019
- Incivilités des élèves et non-respect des punitions et des enseignants par certains parents.
- Travaux à l'école programmés en 2019 : Demandes de subventions (MDE et Fonds de concours) pour les travaux d'amélioration énergétique.
- Harcèlement ou dispute ? Départ vers le privé ?
- Concours de dessin KUBOTA « Dessines-moi une ferme »
- Problème de repas chaud au 2^{ème} service ?

➤ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Réunions Publiques le mercredi 3 Avril à 19H00 à ZEGERS-CAPPEL et le jeudi 4 Avril à 19H00 à WARHEM

***Prochaine réunion du conseil municipal : Validation de l'arrêté de Projet PLUI CCHF
Le mardi 04 Juin 2019 à 20H00 Salle Multi-Activités***

8) Tour de Table :

Monsieur Pascal DEBRUYNE : Demande d'agriculteurs pour le nettoyage de deux ponts de champs et trois traversées de route.

Il s'interroge sur l'existence d'un projet ENEDIS, information a collectée auprès de monsieur Serge MARTIN.

Sur le CR hebdomadaire, il est indiqué la réfection du chemin DANEL... Tout n'a pas besoin d'être refait sur la totalité, par contre le chemin latéral doit être remis en état.

Inquiétude pour la fibre optique : « va-t-on l'avoir dans les extérieurs de la commune? »

Le SIECF a confirmé que lorsqu'il n'y a pas de poteau ils n'en mettront pas